générales, de dégrèvements d'impôts et à l'institution du vote familial.

Si néanmoins cette obligation devait être votée par le Parlement elle émet le vœu que le projet de loi gouvernemental soit modifié sur les points suivants:

1° Que l'âge limite des allocations soit fixé, *au moins jusque 1935 à l'âge limite de la scolarité obligatoire.*

2° Que l'allocation soit considérée comme *due à la famille* et répartie entre tous les membres adultes de la famille qui travaillent.

3° Que le taux minimum des allocations soit fixé *uniformément pour toute la France* et toutes les professions.

4° Les caisses particulières ne devraient pas être autorisées.

5° La loi devrait être rendue *immédiatement applicable à l'agriculture dans les mêmes conditions qu'au commerce et à l'industrie.*

Sur ce dernier article elle a élevé une énergique propestation contre le principe même d'une telle mesure en faisant les observations suivantes: Il est absolument inadmissible que des privilèges de ce genre soient créés en faveur des exploitations de l'agriculture. Une fois de plus nous constatons avec amertume à quel point comptent peu pour les Pouvoirs Publics les intérêts du commerce et de l'industrie, en regard de ceux de l'agriculture. A de nombreuses reprises, notre Compagnie a attiré l'attention du Gouvernement sur de telles injustices et sur les dangers qu'elles comportent. La situation actuelle donne malheureusement une confirmation éclatante de notre thèse. Il est à craindre qu'un avenir encore plus sombre ne fasse payer très cher à ceux au nom de qui nous parlons et par contre-coup direct au Trésor Public, l'aveuglement de nos gouvernants en cette matière.

Au surplus, il est assez curieux de constater que cette disposition se retournerait contre ses bénéficiaires. Le mal le plus aigu dont souffrent les campagnes françaises est probablement la raréfaction de la main-d'œuvre. Les avantages donnés aux ouvriers des villes et non étendus à ceux des campagnes attireront ceux-ci loin des champs. La crise agricole se trouvera aggravée par ses prétendus remèdes eux-mêmes.

LA TAXE DE TRANSMISSION SUR LES VALEURS MOBILIERES

La Chambre de Commerce de Roubaix, après avoir étudié les modalités de perception de la taxe de transmission sur les titres au porteur, a émis le vœu que la taxe de transmission sur les valeurs mobilières au porteur soit remplacée par un droit de transfert, payé en même temps que l'impôt sur les opérations de bourse; que soient accentués les dégrèvements qu'elle se plaît à reconnaître avoir été appliqués au cours de l'année 1930; que, si les dégrèvements ne peuvent être accordés immédiatement, le droit de transfert soit calculé de façon à ne pas nuire au fonctionnement normal du marché à terme et que le supplément d'impôt soit perçu sous forme d'une taxe, non plus proportionnelle au cours des titres, mais proportionnelle au revenu de ceux-ci.

Les plus beaux PARDESSUS et COSTUMES sur MESURE à 280 francs.
FRANQUET, 111, rue de l'Epeule, ROUBAIX

APRÈS LA LACHE AGRESSION DE LA RUE DE L'ÉPEULE

Dans notre édition d'hier, nous avons relaté la lâche agression dont fut victime Mlle Celtino Lepers, 57 ans, mercière, 64, rue de l'Epeule.

Un individu ayant détourné l'attention de la commerçante, lui asséna un violent coup de bouteille sur la tête. L'arme improvisée était un litre servant aux brasseurs pour y mettre de la bière livrée au détail. Par bonheur, l'agresseur avait mal calculé son coup et frappa la victime avec le milieu de la bouteille, qui se brisa par suite du choc. Si la commerçante avait été atteinte par le « culot », il est à craindre que le coup aurait pu être mortel. L'état de la victime, qui est encore commotionnée, ne présente jusqu'à présent, aucun caractère de gravité.

Par contre, l'individu a été profondément coupé au pouce droit par un éclat de verre. Son passage a été relevé en plusieurs endroits et, notamment à l'estaminet Vandewynckèle, rue des Arts, où il but un verre de bière. Quelqu'un, ayant attirés par le sang s'échappant de la blessure, l'individu déclara qu'il s'était coupé et qu'il ne parvenait pas à arrêter l'hémorragie.

Il se rendit ensuite à la cour où il lava la blessure puis, ayant déchiré un morceau de wassingue, il s'en servit comme pansement. Il quitta ensuite l'établissement sans donner de plus amples explications et en prenant soin de dissimuler ses traits.

La police est sur ses traces.

UNIQUE!

Cette année, le numéro de Noël du **RÉVEIL ILLUSTRÉ** vous offre, pour la modique somme de **0 fr. 35 centimes**, 20 pages de texte, comprenant 8.000 lignes, 260.000 lettres et un grand nombre de magnifiques illustrations.

Oui ! **Pour 35 centimes !**

LES ETRENNES DU COMITÉ DES FETES ENFANTINES DU FONTENOY

Dans sa dernière réunion, le comité des Fêtes enfantines du Fontenoy, a pris les dernières dispositions pour la distribution des étrennes aux enfants du quartier du Fontenoy, qui aura lieu le dimanche 28 courant. Cette distribution sera faite dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice, mise gracieusement à la disposition du comité par la municipalité.

L'ouverture des portes aura lieu à 14 h. Dès que toutes les personnes munies de la carte d'inscription auront pris place, il sera procédé au tirage des deux cents livrets de caisse d'épargne.

La distribution des objets utiles, jouets, etc., aura lieu ensuite. Il est rappelé, et ceci pour éviter les encombrements des rayons, que chaque enfant a droit à un objet utile et un jouet.

Le mardi 30 décembre, à 14 h. 1/4, séance de cinéma gratuite offerte par M. Mispelaere, propriétaire du « Thé Royal Leleu », rue de l'Alma.

A l'issue de la séance, tirage d'une tombola dotée de nombreux lots et distribution de gâteaux à tous les enfants.

Voulant associer à la joie des petits les pensionnaires de l'Hospice Blanchemaille, le comité a décidé de leur faire une distribution de gâteaux et de vins.

Les personnes qui ont bien voulu accorder leur concours pour la distribution de dimanche sont priées d'être à la salle des fêtes avant l'ouverture des portes.

FOURRURES "Au Léopard"
91, Grande-Rue, ROUBAIX. — Tél. 26-76
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1868

ŒUVRE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

MM. les présidents, présidentes, les membres des comités, ainsi que tous les amicalistes des Amicales laïques de Roubaix, sont cordialement invités à faire de la propagande en faveur du bal qui aura lieu, le samedi 10 janvier prochain, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

Organisé par le comité roubaisien et celui-ci ayant obtenu tous les concours gratuits, la recette sera donc entièrement versée à l'Œuvre du Timbre antituberculeux.

La Journée du Timbre ayant prouvé tout le dévouement des Amicales de Roubaix, le comité sur tous les membres pour faire de ce bal un véritable succès.

Le prix des entrées est fixé à deux francs par personnes, les cartes sont en dépôt au secrétariat du comité, mairie de Roubaix, bureau 17, 2e étage.

BOCK MEYSTER TRIPLE..... .....BLONDE

Sociétés et Comités

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Samedi, à 20 h., café Dubus. Répétition générale.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX. — Dimanche 28 décembre, à 10 h., réunion du comité directeur à l'école. Questions importantes. Bibliothèque à 11 h. 30.

AMICALE DES CHAUFFEURS, CONDUCTEURS DE MACHINE. — Réunion trimestrielle, le dimanche 28 décembre, à 15 heures précises, au siège de la société. Ordre du jour : Questions diverses et paiement des cotisations.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir, samedi, à 20 h. 30, répétition générale.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — La distribution des jouets aux enfants des adhérents de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, qui se sont fait inscrire, aura lieu cette après-midi, de 14 à 15 heures, salle des Fêtes de la rue de l'Hospice. Prière aux parents de suivre les indications données. Devront se présenter, de 14 à 15 h., ceux munis de la carte jaune : de 15 à 16 h., les porteurs de la carte rouge.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Dimanche 28, à 10 h., au siège, réunion générale.

BILLARD CLUB PIERRE DE ROUBAIX. — Dimanche 28 décembre, chez Deweer Jules, angle rue Pierre de Roubaix et Jules Guesde, grand concours de billard, à 15 h. Règlement habituel.

CHORAL NADAUD. — Ce soir, samedi, à 20 h., au siège, répétition générale.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Demain dimanche, rassemblement des membres à 10 h. au local, pour les sérénades ; à 14 h., banquet de Ste-Cécile.

LES AMIS REUNIS DU FOYER DES MUTILES. — L'assemblée générale mensuelle aura lieu dimanche prochain 28 décembre, à 17 h. Questions très importantes à l'ordre du jour : proposition pour le banquet ; tournoi intersociétés du 15 février prochain. Une grande tombola sera tirée entre les membres présents.

FÉDÉRATION DES AMICALES. — Bibliothèque. — La bibliothèque du Foyer sera ouverte le dimanche 28 décembre de 10 h. à 11 heures.

HARMONIE DES ACCORDEONNISTES ROUBAISIENS. — Dimanche à 10 h. répétitions générale.

RADIO-ETMA
Etablissements A. MARC ANDIER
11, Rue Saint-Pierre-Saint-Paul et 55, Rue Léon-Gambetta
Les Postes Récepteurs sur accus
Les Postes Secteur 5 lampes à 2.200 fr.
Les Chargeurs d'accus
Les Alimentations Secteur
Les Moteurs Point Bleu, etc., pr diffuseurs
Les Membranes pour diffuseurs
Les plus de Montages
Les Pièces Détachées pour T.S.F.
et tout l'appareillage électrique.
DÉPOSITAIRES :
A La Madeleine : QUICLET, 46, r. Fontaine
A Tourcoing : SERRURE, 79, r. du Haze
A Roubaix : BAELEN, 40, r. Solférino
RADIO-ETMA
ne vend que du matériel éprouvé et garanti

Toujours « LE MANNEQUIN VIVANT »

Le succès du « Mannequin Vivant » de la Maison A. HERREMAN, 52, rue Grande-Chaussée, Lille, a été tellement colossal, pour employer à juste titre et en bon français, une formule connue, que les tailleurs Lillois ont été obligés de faire encore, avant la fin de l'année, deux nouvelles exhibitions qui auront lieu les samedi 27 et dimanche 28 décembre, de 17 à 19 heures.

Seulement, nous croyons devoir avertir le public qu'il n'est si bonne société qui ne se quitte et que les retardataires qui n'auront pas encore vu ce spectacle curieux et inédit, devront se hâter de profiter de ces deux dernières journées, s'ils ne veulent pas être privés de ce divertissement qui est, en même temps, une belle leçon d'étalagisme moderne.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Noël Bariseaux, rue Dampierre, 63 ; Odette Martin, rue Decrême, cour Cardon, 2.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX FILATURES DE LA REDOUTE, ROUBAIX

Publications : Marcel Prouvost, industriel, rue Henri-Bossut, 7, et Denise Rasson, s. p., à Marquillies ; Sadi Vanderdelle, commis des postes, à Wattrelos, et Jeanne Thiéry, employée des postes militaires, rue J.-Guesde, impasse Saint-Louis, 42 ; Alois Turkowiak, maréchal des logis au 123e R. A. L., à Vincennes, et Irène Lisiecki, s. p., rue Léon-Allard, 21.

Pompes Funèbres Générales, 49, rue Sébastopol, Roubaix. Organisation compl. de convois. T. 306

WATTRELOS

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil s'est réuni à la Mairie, vendredi 26 décembre, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Henri Briffaut, maire, entouré de MM. Lecomte et Delvainquière, adjoints. 20 conseillers étaient présents.

Octroi. — Le Conseil retire l'abonnement souscrit par la corporation des fermiers producteurs pour les années 1931, 1932 et 1933, moyennant la redevance annuelle d'une somme de 35.000 francs.

Ecoles. — Le Conseil émet un avis favorable à la répartition des six jours de congé mobiles dans les écoles primaires publiques, fixée par M. l'inspecteur primaire savoir: les 30 et 31 décembre 1930; 2 et 3 janvier 1931, 1er mai 1931 et 22 juin 1931, lundi de la fête locale.

Voirie. — M. le Maire est autorisé par le Conseil à signer le contrat soumis par M. Marché, ingénieur-géomètre, 180, rue d'Artois, à Lille, pour l'établissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques.

Le contrat présenté comporte le levé, l'établissement des plans, l'étude et la fixation des alignements futurs ainsi que le nivellement d'environ 23 km. 600 de voies publiques. L'estimation totale, y compris une expédition complémentaire pour les chemins vicinaux, atteindra environ 100.000 francs.

Eau potable. — Pour profiter des avantages de la distribution d'eau potable, MM. Van Dillen et Deltour, demeurant rue Hoste, s'engagent à faire chacun une avance de 600 fr., pour l'établissement, par la ville, de la canalisation capable de les desservir. Le Conseil accepte cette proposition.

Eau potable. — L'extension du réseau de distribution d'eau potable se poursuivra, en 1931, vers les quartiers riverains de l'Espierre, où les débordements de ce ruisseau, pendant l'année 1930, ont achevé la contamination des puits. Le programme arrêté à cet effet comporte un développement total de 4.815 mètres de conduites de différents diamètres. L'estimation totale atteint 360 francs.

Le Conseil décide l'exécution des travaux faisant l'objet du programme d'extension en 1931 et accepte le marché présenté par la Société des Eaux du Nord. Il affecte au règlement des acomptes de l'entreprise, un prélèvement de 170.000 francs sur le crédit de 225.000 francs porté au budget de 1931 et prend l'engagemsnt de prélever sur le crédit de 1932 prévu pour l'extension du réseau, le solde des travaux constatés à la réception définitive et pouvant atteindra 190.000 francs.

Bâtiments communaux. — Le Conseil approuve les devis estimatifs et cahier des charges pour servir à l'adjudication des travaux d'entretien des bâtiments communaux pendant les années 1931 et 1932.

Electrification des écarts. — Le Conseil décide de confier, à M. René Girard, ingénieur-conseil, gérant du Syndicat des communes, l'établissement, en accord avec la commune, le concessionnaire et le génie rural, du projet d'électrification de toute la partie de la commune non encore électrifiée.

Police. — Le Conseil adopte un projet de redressement du barème des traitements du personnel de la police, établi en collaboration avec les intéressés décide l'application du nouveau barème à partir du 1er janvier 1931 et vote un crédit complémentaire de 6.000 fr. à reporter au budget additionnel de 1931.

Communications diverses. — M. le Maire communique au Conseil une lettre de remerciement du Conseil d'administration de l'Orphelinat National des Chemins de fer pour la subvention communale votée au profit de cette œuvre.

L'AMMONIAQUE QUI FUIT. — Hier vers 16 h., M. Maurice Hieu, boucher, Grand'Place, 18, était occupé à son appareil frigorifique, lorsque il se sentit pris par les gaz d'ammoniaque.

Pour éviter une suffocation et asphyxie, le boucher descendit vivement de l'appareil et pour prévenir tout accident, appela les pompiers de Roubaix, qui arrivèrent aussitôt, sous la conduite de M. Craye.

Munis de masques, les pompiers s'assurèrent de la fermeture des vannes de l'appareil et après une demi-heure de travail, tout était remis en ordre.

Pas d'accident et aucun dégât.

LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier ont arrêté et remis à la gendarmerie le nommé Gelder Achille, âgé de 29 ans, monteur, demeurant à Waterhée-Geuk, qui fut rencontré au Croisée Carnin, avec deux kilos de cigarettes étrangères.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — C'est dimanche qu'aura lieu la fête annuelle organisée pour les enfants des adhérents de la « Fraternelle ».

L'exiguïté des locaux ne permet pas cette fois encore de compléter cette distribution par un concert. L'ouverture de la salle aura lieu vers 14 h. 30 et au fur et à mesure de leur arrivée, les heureux bénéficiaires pourront entrer en possession du lot qui leur sera désigné par le sort.

Malgré la fête, la permanence fonctionnera aux heures ordinaires.

Pour la demande de l'allocation du combattant se munir du livret militaire et d'un certificat de naissance sur papier libre.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — Deux nouvelles sociétés ont fait parvenir leur souscription au Comité Wattrelosien du Timbre Antituberculeux : Le Cercle Horticole, café Delcroix, Grand'Place, 112 fr. ; La Société « La Boule d'Or », établie chez Catteloin, rue Vallon, 20 fr.; Combattants et Union Belges, 150 fr.

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE » (section de Beaulieu). — Tous les assurés sociaux qui n'ont pas fait choix d'une caisse doivent savoir qu'ils peuvent exercer ce choix jusqu'au 31 décembre. Ils trouveront des bulletins d'adhésion à l'adresse suivante : Café Jean Dheyghère, rue Lerusle-Beaulieu, où le meilleur accueil leur sera réservé.

MEUBLEZ-VOUS EN CONFIANCE
A la Maison Edouard 33, r. G. Quint Wattrelos
Meubles T. S. F. sur mesure — Spécialité de Meubles en Chêne de Hongrie

CROIX

DONS EN FAVEUR DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Pour argent de poche : 53 fr. 20 après le réveillon de Noël chez Jules Grosse, rue Jean-Jaurès.

Quête après un banquet de caisse d'épargne chez Millescamps, rue des Ogiers, 179 : 50 fr.

De la part des amis de chez Derosiaux, rue de Roubaix : 65 francs. Ces sommes seront remises au Comité de répartition.

ETAT CIVIL. — Décès. — Labbens Théophile, 68 ans, s. p., pre Kléber, 135.

INTERRUPTION DANS LE SERVICE DES EAUX. — Par suite d'un accident sur la réseau de distribution des eaux, l'alimentation ne pourra se faire jusque 11 h., pour les habitants des rues de l'Amiral-Courbet, Chevreul, Anatole-France, toutes les rues adjacentes et le quartier de la Alakellerie.

LIBRE PENSEE CROISIENNE. — Jeudi 25 décembre a eu lieu l'inauguration de la salle des fêtes du Foyer de la Libre Pensée, 40, rue Vauban à Croix.

Une grande tombola a été tirée au sort dont voici les numéros gagnants :

2155	0081	754	1936	538	336	3814	2417
2027	2378	925	346	906	250	2580	2862
727	2798	856	65	2	268	2087	307
28	139	151	400	2637	760	56	503
953	2941	2904	753	175	883	2789	233

Les lots sont à la disposition des gagnants, jusqu'à fin janvier, passé cele date les lots non réclamés resteront pour l'œuvre.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Marthe Eggermont, rue Royale, 41. — Jean Duquesne, rue de Metz, 1. — Renilde Bockaert, rue des Ballons, impasse Desmuilier, 9.

Publications. — Roger Philippo, trieur de laines, rue Jean-Castel, 8 et Emilienne Martens, piqûrière, rue des Lis, 16.

Décès. — Marie Duquesnoy, 57 ans, rue de la Baillerie, 86. — Pauline Poulain, épouse Frelier, 59 ans, rue des Trois-Pierres, 276.

AU FAMILIA : L'Enfer de l'Amour, gros drame; L'Epouvantail, avec Eddy Polo, aventures.

WASQUEHAL

LE NOEL DES A.C. DU CENTRE. — Comme chaque année, la section des Anciens Combattants du Centre, avait organisé jeudi à la salle des fêtes de la Mairie, une fête de l'arbre de Noël, qui a été en tous points réussie.

De nombreux jouets et friandises furent remis par le comité aux enfants des adhérents qui assistèrent ensuite à une petite fête de familles au cours de laquelle on remarqua particulièrement M. Victor Hubaut, le chanteur bien connu et la fête se termina au milieu de la gaîté par une comédie militaire ayant pour acteurs MM. Julien Lefèvre et Albert Sadaune, qui se firent applaudir par la nombreuse assistance.

Au cours de la soirée, une collecte faite au profit de l'œuvre du timbre antituberculeux a produit la somme de 150 fr. 45, qui a été versée à la mairie.

LE NOEL DES FAMILLES NOMBREUSES. — Le Comité de l'Union des Familles nombreuses de Wasquehal a fêté la Noël au cours d'une réunion des adhérents qui s'est tenue à la salle des fêtes, jeudi, à 10 h., sous la présidence de M. Frédéric Schweitzer et de M. Anceau, secrétaire du groupement.

Des vêtements chauds, objets divers et friandises ont été remis aux enfants des adhérents qui assistèrent nombreux à cette petite fête.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — Au cours de la cérémonie du mariage des époux Canone-Fonisine, une quête faite au profit du timbre antituberculeux a produit la somme de 16 fr. 45.

RECEPTION DU NOUVEL AN. — L'Administration municipale avise la population qu'il n'y aura aucune réception officielle à l'occasion du Nouvel An.

Notre Concours des Grandes Vedettes du Cinéma

JACK HOLT

Concr des grandes **3** vedettes du cinéma

Découpez et conservez ce numéro d'ordre qui devra être collé à votre choix sur le Bulletin de réponse.

Réservé exclusivement à nos Lectrices et Lecteurs de la région de ROUBAIX-TOURCOING et villes environnantes.

2.027 prix valant plus de 100.000 fr., dont 40.850 fr. de prix à répartir entre les dix premiers gagnants :: ::

PREMIER PRIX. — **10.000 fr. en espèces.**

DEUXIEME PRIX. — **Une Salle à manger et une Chambre à coucher style moderne chêne massif avec sculptures dans la masse. Valeur : 7.500 fr.**

TROISIEME PRIX. — **Une motocyclette grand tourisme 4 CV., 350 cmc., 4 temps, 3 vitesses, équipement complet, éclairage et démarrage électrique. Valeur : 5.300 fr.**

Puis, une autre moto, des postes de T.S.F., un fusil de chasse, une machine à coudre, des bicyclettes, des bijoux et quantité de jolis objets joignant l'utile à l'agréable.

LA LISTE DES PRIX

On a vu que dans les premières centaines des magnifiques prix offerts à ce concours se trouvent outre **les 10.000 francs en espèces réservés au premier gagnant, le somptueux mobilier qu'emportera le second et la motocyclette que gagnera le troisième,** *se trouvent, rappelons-nous, une autre moto, des postes de T. S. F., un fusil de chasse, une machine à coudre, des bicyclettes, des bijoux et quantité de jolis objets joignant l'utile à l'agréable. Viennent ensuite:*

1.364e au 1.405e prix. — Un Stylomine..... **15 fr.**
1.406e au 1.605e prix. — Une boîte de poudre de riz..... **10 fr.**

(Lire demain la suite de la liste des prix)

UN GROS BÉBÉ

Lucien JOURET

Nous donnons ci-dessus la photographie d'un jeune bébé qui se pose un peu là. C'est le jeune Lucien Jouret, qui est né le 18 décembre 1929. Il pèse 13 kg. 300 et a 10 dents. Il est élevé consiamment au lait de vache. Ses parents se sont marié le 6 décembre 1927, à Wasquehal.

BLESSE AU TRAVAIL. — Occupé au chantier de l'Allumette, pour l'entreprise Leturcq frères, de Roubaix, le couvreur Emile Glimet, 20 ans, 182, rue Jules-Guesde à Roubaix, a reçu un bout du bois dans le ventre au cours de son travail et porte une forte contusion de l'abdomen : 12 jours.

LE NOEL DES BOERS. — Le Comité des Boers a, à l'occasion de la Noël, fait une distribution de coquilles et chocolat aux vieillards des petits ménages ainsi qu'aux enfants et vieillards des quartiers adhérents à leur fête.

LA RETRAITE. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 h. du matin les nuits de mercredi, jeudi et vendredi, à l'occasion du nouvel an.

UNION MUTUALISTE. — Le Conseil d'administration de cette société de secours mutuels, se réunira aujourd'hui samedi, à 19 h. 45, au café Vve Détailleur, place de la République.

CLUB D'AVIATION. — Aujourd'hui samedi, à 19 h. 30, réunion du Comité de direction au siège, rue Pasteur.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion du nouvel an, les bureaux de la mairie seront fermés jeudi 1er janvier, même le bureau de l'état civil.

ETAT CIVIL. — Publication. — Georges Sauvage, échanillonneur, rue Henrie-Carette, 38, Berthe Vancromphout, sécheuse, à Croix.

Décès. — Justine Cornet épouse Laureyns, 75 ans, rue Jean-Bart, 85 ; Célina Vandersteen, 69 ans, rue Jean-Bart, 25.

Le Restaurant DANIEL
EST OUVERT — Téléph. 29-89
RUE DES DEBRIS - SAINT ETIENNE, 7
Grand'Place, sous la voûte, à gauche
SALLE POUR NOCES ET BANQUETS

FLERS

CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES FETES. — Le Maire donne avis que le vendredi 16 janvier, à 15 heures, à la Mairie, il sera procédé en séance publique à l'adjudication d'une salle des fêtes en cinq lots forfaitaires séparés et sur soumissions cachetées des travaux indiqués ci-après pour chacun des lots, sous la présidence de M. le Maire, assisté de deux conseillers municipaux, receveur municipal, en présence des architectes auteurs du projet.

1er lot terrassement, maçonnerie en ciment armé (système Hennebique), divers: 167.411 francs 99 cautionnement 8.400 fr. ; 2e lot charpente, menuiserie, quincaillerie : 40.932 fr. 63 cautionnement 2.100 fr. ; 3e lot couvertures tuile et zin, 21.086 fr. 52 cautionnement 1.100 francs; 4e lot, plafonnage et cimentage 26.238 fr. 54, cautionnement 1.400 fr.; 5e lot, peinture et vitrerie 4.990 fr. 60, cautionnement 300 fr. Travaux de charpente métallique 27.300 fr., cautionnement 1.400 fr.

Les paiements se feront intégralement et en espèces sous les réserves habituelles de garantie, MM. Rouzé et Piat, architecte, Boulevard de la Liberté, Lille.

Vous avez besoin d'une lampe de poche, d'une lampe ménage; surtout exigez bien c'est important une PILE WONDER
PUBL. ELVINGER

FLERS-BREUCQ

AU FAMILIA : L'Enfer de l'Amour, gros drame; L'Epouvantail, avec Eddy Polo, aventures.

HEM

SECOURS MUTUELS « LA SÉCURITÉ ». — Une assemblée extraordinaire de la « La Sécurité » a eu lieu dimanche dernier dans la salle du Tilleul pour l'élaboration du nouveau règlement.

C'est devant une assistance d'au moins 350 sociétaires, que M. Léon Debrauwere, président, ouvrit la séance entouré des membres de la Commission.

Il remercia d'abord les sociétaires présents d'être venus si nombreux et d'avoir adhéré en nombre imposant à la Caisse Primaire des Sociétés de Secours Mutuels des cantons de Roubaix et Lannoy dont le siège est à Roubaix, rue des Fabricants et donna ensuite la parole à M. Jean Delattre, secrétaire-adjoint remplaçant M. Henri Vanderkempen, secrétaire, excusé, pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire d'octobre, qui est adopté à l'unanimité.

On passa aussitôt à la lecture des nouveaux statuts, qui, après plusieurs demandes de renseignements formulées par des sociétaires, les explications complémentaires données par le Président et par M. Alfred Gilleman, trésorier. Le nouveau règlement est adopté avec enthousiasme à l'unanimité. Après quelques questions de règlement intérieur de la société, la séance est levée.

Les avantages accordés aux sociétaires sont les suivants :

Catégorie A. — Les membres participants de cette catégorie, c'est-à-dire les non assujettis à la loi sur les assurances sociales s'engagent au paiement d'une cotisation de 5 fr. par mois. Moyennant cette cotisation, ils ont droit: a) à 12 fr. par visite médicale ; b) 70 % sur les produits pharmaceutiques (appareils orthopédiques compris); c) 10 % sur les opérations; d) une prime de 110 fr. et une layette par accouchement; e) 300 fr. au décès.

Catégor B. — Les membres participants à cette catégorie, c'est-à-dire les assujettis à la loi sur les assurances sociales ainsi que leurs conjoints et leurs enfants s'engagent au paiement d'une cotisation de 3 fr. par mois. Moyennant cette cotisation, ils ont droit au bénéfice de la loi des assurances sociales remboursant 80 % sur les visites médicales, la Société pale le reste, de même que pour les produits pharmaceutiques la loi remboursant 85 % la société pale le reste. En outre, elle rembourse comme pour les non assujettis 10 % sur les opérations, 110 francs et une layette pour accouchement et 300 fr. au décès.

Une permanence est installée au centre la ville à Hem-Bifur, estaminet François Madoux où toutes les feuilles de prestations aux assurances sociales devront être demandées ainsi que les carnets de maladie.

Trois permanences sont insaitlées pour le remboursement des secours accordés aux sociétaires: le premier dimancho de chaque mois, estaminet Delacroix au Petit Lannoy, estaminet de la Citadelle, rue de Lille, le troisième dimanche et à l'estaminet du Rivage à la place le quatrième dimanche.

Afin d'arrêter les comptes de l'exercice 1930, les sociétaires en possession d'un carnet de maladie, devront les remettre au plus tard à la permanence de la place, estaminet du Rivage, le 28 décembre.

FÊTE DE NOEL DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Le comité de ce groupement donnait jeudi, à 17 h., dans la salle du Tilleul, une fête destinée à distribuer des friandises et objets utiles aux enfants de ses adhérents. Plus de 500 personnes dont un grand nombre d'enfants assistaient à cette séance, qui, organisée pour la première fois, obtint un succès inespéré.

Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué MM. Jules Fontaine, président ; Henri Copejans, vice-président ; Georges Bernard, secrétaire ; Henri Carlier, trésorier et les membres du comité. M. Delmet, maire, se trouvait parmi l'assistance.

L'organisation de la fête avait été confiée à MM. Léon, Louis et Jules Béghin, qui firent très bien les choses.

Après l'exécution de quelques pas redoublés, brillamment exécutés par l'Harmonie Municipale, M. Georges Bernard, prononça une courte allocution, puis M. Léon Béghin, en termes spirituels, présenta le Père Noël, qui fit une large distribution de friandises aux assistants petits en grands pendant que se déroulait le programme artistique. Le chanteur Jacks, le glorieux mutilé, charma à ce point l'auditoire, qu'il lui fallut paraître à plusieurs reprises. Aston, l'original comique, recueillit également les bravos de l'assistance ainsi que MM. Dumoulin, Descarpentry et Hennion Père.

A l'entracte des coquilles et des cache-nez furent distribués aux enfants des adhérents et la fête se poursuivit tard dans la soirée.

LEERS

FÊTE DE LA MATHURINE. — La société de tir à la carabine « La Mathurine », établie à l'estaminet Deschamps, rue de la Mairie, a célébré sa fête annuelle en un souper intime. L'entrain et la cordialité qu'apportent « Les Mathurins » dans leurs réunions, furent parfaits et la fête se termina par un geste généreux, une quête au profit du timbre antituberculeux. Le produit de la quête 25 fr. 15, a été versé à l'œuvre.

TOUFFLERS

LA NOEL DES ECOLES PUBLIQUES. — L'Amicale des anciens élèves fera une distribution de gâteaux, aux élèves des écoles publiques, filles et garçons, le samedi 27 courant, à 16 h. 30, à l'école de garçons. Les parents des élèves sont cordialement invités.

Sablé des Flandres
— BISCUITS GESLOT ET VOREUX —

CYSOING

LA PYRAMIDE DE CYSOING

Il y a dans l'histoire de Cysoing des pages glorieuses, rappelant des événements qui mirent la cité à l'honneur.

C'est, en 1214, au lendemain de la bataille de Bouvines, Philippe Auguste venant se recueillir dans la célèbre Abbaye de Cysoing et y remercier Dieu de l'avoir conduit à la victoire.

Cinq siècles plus tard en 1913, c'est dans la cité que se tint le congrès des députés de l'empereur d'Allemagne et du Roi de France pour la délimitation des frontières.

Cysoing fut enfin le théâtre du prélude de la bataille de Fontenoy, et c'est ce que commémore le monument cher à tous les habitants.

En 1744, au cours de la guerre de succession d'Autriche, Louis XIV, faisait le grand honneur à Cysoing de venir camper dans la ville avec ses troupes.

Un an plus tard, le 31 mai 1745, l'armée française forte de 45.000 hommes quittait son camp de Cysoing pour aller, sous les ordres du Monarque en personne livrer la bataille de Fontenoy.

Pour fêter la victoire, aux immenses conséquences, il y eut de somptueuses réceptions à Cysoing. En souvenir de cet anniversaire on éleva même un monument, c'est la fameuse Pyramide haute de 17 mètres et qui se termine par une fleur de lys en cuivre doré, ciselée à jour.

Le monument construit en pierres bleues du pays, d'après le plan de l'abbé de Roque, chef de l'abbaye de Cysoing subsiste encore aujourd'hui, quoique dépouillé de tous ses attributs, des ornements et des inscriptions gravées sur le bronze à la gloire de Louis XV.

La pyramide de Cysoing qui, selon les inscriptions qui y furent gravées était « de ces beaux lieux l'ornement et la gloire » et marquait que Louis XV. « Ici, d'un cours heureux a ouvert la carrière, à l'encontre du monument de Bouvines, exposé aux regards de tous les voyageurs, se terre à l'abri de grands arbres dans un parc jalousement clos par une grille cadenassée, dans un coin reculé de la ville, où l'on n'accède que par un vulgaire sentier.

Image des temps ! On va encore cependant s'arrêter devant ces pierres qu'élevèrent, il y a 180 ans, les moines pour qui la bataille de Fontenoy dut être le plus grand événement de l'histoire.

L'histoire qui s'accroît toujours mais s'enlaidit aussi au récit des guerres dont les hommes aiment tant perpétrer le souvenir. Peut-être pour mieux en rappeler les laideurs et les faire craindre ?

L. B.

Tourcoing
BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'est réuni sur convocation ordinaire hier 26 décembre, à 18 h., dans la salle des Délibérations de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Albert Inghels, maire, conseiller général du Nord. Il était entouré de MM. Brassart, Vandermarlière, Deborghère, Parsy, adjoints.

33 conseillers étaient présents.

M. Pierre Castelain est désigné comme secrétaire de séance.

Il se présente ainsi :

RECETTES. — Recettes ordinaires (dont 20 cm. 25), 47.038.045 fr. 51 ; Recettes extraordinaires : 52 centimes extraordinaires pour amortissement de la dette autre que celle contractée en vue de l'exécution du plan d'aménagement, 1.373.672 fr. 36 ; 3 centimes pour travaux de voirie urbaine, 79.250 fr. 34 ; 148 centimes pour équilibrer les dépenses extraordinaires : 3.909.603 fr. 44 ; recettes diverses (y compris les surtaxes locales : 1.059.478 fr. 80 ; 132 centimes 69 pour amortissement de la dette contractée pour l'exécution du plan d'aménagement, 4.826.081 fr. 52 ; recettes extraordinaires affectées aux dépenses du plan d'aménagement, 390.000 fr. — Total des recettes extraordinaires : 11.638.16 fr. 66. — Total des recettes : 47.038.045,51 + 11.638.166,66 = 58.676.212 fr. 17.

DEPENSES. — Dépenses ordinaires, 46 millions 169.671 fr. 61.

Dépenses extraordinaires : Frais extraordinaires d'administration et dépenses diverses : 5.209.400 fr. ; emprunts pour travaux ferroviaires : 660.670 fr. 90 ; amortissement de la dette (autres que les emprunts du plan d'aménagement : 1.374.369 fr. 23 ; amortissement de la dette contractée pour l'exécution du plan d'aménagement : 5.239.580 fr. 95. — Total des dépenses extraordinaires : 12.484.021 fr. 08. — Total des dépenses : 46.169.671 fr. 61 + 12 millions 484.021 fr. 08 = 58.653.692 fr. 69.

BALANCE. — Recettes : 58.676.212 fr. 17 ; dépenses : 58.653